



Habituellement, la période des vœux est une occasion joyeuse et festive de se retrouver et de se souhaiter de bons moments pour l'année nouvelle.

Malheureusement, la ligne de conduite à suivre ne peut être que celle de la réserve d'où l'annulation des vœux pour la seconde fois. Les deux années 2020 et 2021 se sont enchaînées au rythme de la crise sanitaire liée au COVID 19, ponctuées de confinements, de couvre-feux, de la mise en place du Passe Sanitaire et des vaccinations. Les dernières annonces du gouvernement incitent à l'accélération de la vaccination pour tous avec la mise en place du Passe Vaccinal.

Je tiens à féliciter celles et ceux qui collaborent à faciliter le quotidien des Gaussonnais et Gaussonnaises (agents de la Mairie, les enseignantes, les personnels soignants œuvrant à domicile et les commerçants Sandy et Éric) En ce début d'année 2022, nous devons faire preuve de résilience.

2022 est riche en événements car dès le 20 Janvier 2022 va débiter le recensement de la population.

Je recommande vivement la saisie en ligne pour ceux et celles qui disposent d'un outil informatique pour les raisons suivantes : simplicité, confidentialité des données, pas de rendez-vous individuel. Dès le printemps, deux grands rendez-vous, élections présidentielles les 10 et 24 Avril 2022 suivies des élections législatives les 12 et 19 Juin 2022.

De nombreuses personnes ont choisi de s'installer au sein de notre commune et malgré le contexte difficile, je leur souhaite la bienvenue. J'espère qu'elles apprécient toutes les qualités de notre commune et la chaleur de ses habitants. De nombreuses transactions immobilières ont eu lieu ces dernières années boostées par la crise sanitaire et ce dans toute la Bretagne.

L'Equipe Municipale tient la barre dans la direction qu'elle s'est fixée et les projets ont vu le jour ou vont voir le jour dans le courant de l'année.

Au titre des réalisations 2021, à relever un programme conséquent de voirie et notamment l'aménagement de l'entrée bourg (cimetière et école). Grande satisfaction au niveau de l'Ecole Communale dotée de 3 classes, d'avoir obtenu l'ouverture d'un 3<sup>ème</sup> poste d'enseignant à temps plein à la rentrée 2021. Trois jeunes enseignantes motivées qui ont accepté de mener à titre expérimental un challenge : chaque élève évoluant à son rythme d'apprentissage avec l'implication pleine et entière de l'inspectrice académique : Mme HERBERT. La Municipalité entretient des relations sereines et constructives avec l'équipe enseignante pour le bien-être des enfants à l'école. Les Élus mettent tout en œuvre pour les accompagner, en obtenant grâce aux appels à candidatures des subsides conséquents, pour l'informatisation de l'Ecole et pour la création d'un fonds documentaire de qualité.

Saluons l'investissement personnel des hôtes de notre commune qui proposent un accueil de qualité au sein de leurs établissements (gîte pour enfants l'Orange Bleue, gîte Lamandé, chambres d'hôtes « Vive les Vacances » et l'aire d'accueil pour campings cariste à « la Chapelle »). Merci à vous de créer une dynamique d'hébergement en milieu rural qui permet de faire rayonner Gausson au-delà de son territoire.

Néanmoins certains d'entre vous éprouvent de la lassitude et le besoin de retrouver des liens sociaux. Je pense aux personnes âgées qui ont vu le repas traditionnel, moment fort de convivialité, remplacé par le repas à emporter. Toutefois la formule proposée a connu un vif succès. Merci pour vos retours chaleureux car en ces temps compliqués, il faut retenir les remarques positives et constructives.

L'Equipe Municipale a à cœur de mener à bien les projets et réfléchir à de nouveaux, car l'investissement personnel que nous mettons à les réaliser nous fait dire comme a pu le dire Frank LLOYD WRIGHT, architecte américain : « Mon projet préféré ? c'est le prochain »

J'adresse à tous, au nom de la Municipalité, tous nos vœux de bonheur au cœur de notre commune pour cette année 2022.

Mme La Maire, Arlette MICHEL

# SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

## 1° - Informations Fiscales :

	Base/20	TAUX %				Produit Commune	Bases/21	TAUX %				Produit Commune
		Com	Taxe additionnelle	TSE	EPCI			Com	Taxe additionnelle	TSE	EPCI	
<b>F.B</b>	346 200	16.43		0.132	0.14	53 881	345 700	35.96		0.121	0.14	124 314
<b>F.N.B</b>	58 000	67.28	51.16	0.318	4.16	39 022	58 200	67.28	51.16	0.305	4.16	39 157
<b>Potentiel Fiscal</b>						<b>Total 95 903</b>						<b>Total 163 471</b>

## 2° - Dette au 1<sup>er</sup> Janvier 2022 :

Emprunts Bâtiments	Annuité	Début	Fin	Recette 2021
Logements communaux				6 517
<b>SOUS TOTAL 1</b>				<b>6 517</b>
<b>Autres prêts</b>				
Travaux	15 511.18	2008	2028	
Divers	8 156.26	2014	2029	
Travaux	8 829.33	2017	2037	
Divers	8 977.80	2019	2039	
Travaux	20 914.64	2021	2036	
<b>SOUS TOTAL 2</b>	<b>62 389.21</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>62 389.21</b>			

## 3° Masse Salariale : (Salaires + charges sociales – prise en charge par l'état et assurance du personnel)

2020 : 156 400 €

2021 : 163 466 €

- Secrétariat de Mairie :

- Mme ROUILLE Bernadette - Secrétaire

- Service technique : 2 agents à temps plein :

- M. PELLAN Stéphane.
- M. DUPONT François

- Service périscolaire et scolaire :

- Mme MOIZAN Gwénaëlle, Adjoint Technique (accompagnement et accueil public scolaire, aide à la cantine, entretien des locaux) à raison de 25 H 15/semaine – CDD de 1 an à compter du 01.09.2021
- Mme LE NECHET Anne, Agent au service Cantine, Garderie à raison de 25H/semaine – CDD de 1 an à compter du 5/10/2021
- Mme THOMAS Isabelle, Agent polyvalent au service secrétariat de la mairie, de la cantine, garderie, entretien des locaux à raison de 32H/semaine depuis Juin 2021.

URBANISME 2021 : ► 7 Permis de construire

► 9 Déclarations Préalable

ETAT CIVIL

▷ 5 **NAISSANCES**

▷ 0 **MARIAGE**

▷ 6 **DECES**

# **REALISATIONS 2021**

## **1- Voirie 2021 et aménagement RD 27 :**

L'entreprise Eiffage a réalisé :

- Le programme de voirie en juillet 2021, soit 3,2 kms (La Noë/La Chapelle, Le Bas Fresne, La Deute/Raisy, Beauregard/Caupé, La Roncière) pour un montant de : 101 566.06 € TTC.
- L'aménagement de la RD 27 entrée de bourg, direction Ploelec/L'hermitage en partenariat avec le Département avec un double enjeu : la sécurité des personnes et l'embellissement remarquable en créant une liaison douce identifiable dès l'entrée du bourg. La bande de roulement a été financée par le Département, soit 16 000 €.

Montant des travaux RD 27 : 87 147 € TTC, subventionné à hauteur de 56 923 € au taux de 50 % soit une subvention de 28 462 € dans le cadre du plan de relance départemental second appel à projets

## **2- RD 27 – Rue du stade :**

Un marquage au sol a été réalisé par l'entreprise Marquage de l'Ouest de St Brieuc pour un montant de 2 185 € TTC afin de baliser la partie roulante du bas bourg à la rue des Landelles et garantir la sécurité des piétons et automobilistes.

## **3- Toilettes publiques :**

Achat d'un module de toilettes automatiques auprès de la société Sagélec de Nantes. Les travaux de démolition des anciennes toilettes ont été réalisés par l'entreprise Beurel de Plessala pour la somme de 2 760 €. Travaux de raccordement au réseau électrique effectués par l'entreprise Sader pour le compte d'Enedis (pose d'un compteur).

L'entreprise Lesturgeon a réalisé les branchements en eau et électricité. Le coût du module s'élève à 21 840 € HT, subvention de 7 002 € au titre de la DETR.

## **4- Equipement Mairie :**

Acquisition d'un second poste informatique pour une somme de 1 285 € TTC auprès de la société Berger Levraut.

## **5- Création d'un site internet Mairie :**

Le Conseil Municipal a fait appel à la société PHM Consultant, Mr Melnotte, en partenariat avec les élus a élaboré le site. Facile d'utilisation, il constitue un lien supplémentaire de moyen de communication avec les habitants. Montant de l'outil de communication : 1 890 € TTC.

## **6- Salle des fêtes :**

La cuisine de la salle des fêtes a été équipée de nouveaux ustensiles de cuisson et de cuisine auprès de la société Label Tables pour un montant de 1 401 € TTC.

Réparation d'un des deux pianos de cuisson pour la somme de 529 € TTC.

## **7- Programme ENIR :**

Le projet ayant été retenu en janvier 2021, par la Direction Académique, les 3 classes de l'école communale ont été dotées d'un équipement complet d'informatique (3 vidéos projecteurs, 3 postes informatiques, 12 tablettes numériques, casques, etc... pour un montant global de 13 192 € HT dont subvention maximale obtenue 7 000 €. L'achat a été effectué auprès de la Puce Informatique.

## **8- Plan bibliothèque à l'école :**

La municipalité a répondu à l'appel à projets « plan bibliothèque à l'école » et a reçu un accord de financement d'un montant de 1 500 €. Cette dotation va permettre l'acquisition de manuels dédiés dans le but de favoriser la lecture au sein de l'école (mise en place du quart d'heure de lecture par jour).

## **9- Photocopieuse école :**

A la rentrée de septembre 2021, mise en place de 2 photocopieurs à l'école communale par l'entreprise Buro 56 sous la forme de contrat de location trimestrielle.

# PROJETS 2022

## COMMUNE

### **1- MAM :**

Le cabinet d'architecte GUILLEMIN Isabelle s'est vu confier par la Mairie, la maîtrise d'œuvre. L'appel d'offres a retenu les entreprises suivantes :

- Lot 1 : Gros œuvre démolition – Morin St Briec
- Lot 2 : Charpente bois : Morvan – Plessala
- Lot 3 Couverture ardoise : Macé - Trégueux
- Lot 4 : Menuiseries extérieures : Rouxel – Gausson
- Lot 5 : Menuiseries intérieures : Le Marchand – Le Quillio
- Lot 6 : Cloisons sèches, isolations, faux-plafonds - Le Dévéhat – Loudéac
- Lot 7 : Revêtements de sol, faïences : Jouet – Loudéac
- Lot 8 : Plomberie, sanitaires, chauffage, ventilation : Serfo – Trévé
- Lot 9 : Electricité CFO-CFA sécurité incendie : CP Energies – Quessoy
- Lot 10 : Peinture : Regard Pluriel - Plérin

Le chantier a démarré en novembre 2021 et selon le planning prévisionnel doit durer au minimum 8 mois.

Les travaux sont financés à hauteur de 116 585 € de la façon suivante :

- DETR 2020 :	44 390 €
- CAF 2020 :	22 195 €
- LCBC subvention 2021 :	50 000 €
Et la réalisation d'un prêt CAF à taux zéro de	22 115 €

### **2- Remplacement du beffroi de l'église :**

Après étude de plusieurs devis, l'entreprise Bodet réalisera les travaux conséquents sur le beffroi : pose d'un nouveau beffroi pour un montant de 60 724 € TTC.

Des travaux de peinture dans le porche de l'église seront réalisés après rénovation du beffroi. Compte tenu de l'importance de ces investissements, un dossier de financement va être déposé en début d'année 2022 auprès de l'Etat, la Région et le Département.

### **3- Lotissement « Le Verger d'Antan » :**

Le permis d'aménagement a été validé par le service urbanisme de LCBC. Le Cabinet Xavier Nicolas de Loudéac est chargé de la maîtrise d'œuvre. Le résultat de l'appel d'offres sera soumis à l'approbation du prochain conseil municipal concernant la viabilisation (voirie, eaux potables-eaux pluviales et eaux usées). Le SDE a présenté un devis de 20 000 € TTC

### **4- Ecole communale :**

- Joints : réalisation à l'arrière du bâtiment. Devis de l'entreprise Couvran Jacky de Plémy pour un montant de : 23 902 € T.T.C

- Travaux sur le préau de l'école :

Les poteaux sont en mauvais état et vont nécessiter des travaux de rénovation.

### **5- LCBC :**

Loudéac Communauté Bretagne Centre a su mobiliser les acteurs du territoire dans le contexte difficile en validant le pacte de gouvernance et le pacte financier et fiscal avec une ambition commune, la solidarité territoriale pour relever les défis de demain. Huit bassins de vie composent le territoire. Gausson fait partie du bassin Plouguenast-Langast-Gausson et nous sommes amenés à partager notre vision du territoire, de notre bassin de vie lors de rencontres conviviales entre nos deux communes en ayant à cœur de relever les défis de cette nouvelle année pour le bien commun de nos habitants.